



PROCÈS-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 21.01.2025

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ, LE VINGT-ET-UN JANVIER, à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune de TOURETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13/01/2025

Secrétaire de séance : Sylvie ALLEG

Date de convocation du Conseil Municipal : 13/01/2025

Secrétaire de séance : Sylvie ALLEG

Nombre de conseillers : En exercice : 21 - Présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 21 – Votes pour : 19 – Votes contre : 0 – Abstention : 0 – Votes blancs ou nuls : 0

Etaient présents : S. ALLEG - G. BARRA - J. HENSELER - A. MAGNIN MELOT - B. MONTAGNE - Adjoint
J.M. BAGNIS - E. BISQUE LAVORGNA – J.L. GIRAUD - S. LAINE - N. DEDULLE LELUIN - E. MENUT - C.
MENARD – N. PIGAGLIO - J. RAYNAUD - **Conseillers Municipaux**

Absents: A. CARRU MARTEL (pouvoir à E. Bisque Lavorgna), A. RASKIN (pouvoir à S. ALLEG), M. RAYNAUD (pouvoir à G. BARRA), J. DUBOIS (pouvoir à C. BOUGE), R. MARTEL TRIGANCE, M. MARTEAU

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 novembre 2024

Décision modificative n°3 – BUDGET DE LA COMMUNE M57

La délibération vise à approuver la décision modificative n°3 permettant d'abonder le chapitre 011 pour maintenir le budget de la commune en équilibre

Vote : adopté à l'unanimité

Installation d'une station hydrométrique sur un pont, chemin des Crouis – Convention avec le SMIAGE

La délibération vise à approuver les termes de la convention relative à l'instrumentation d'une station hydrométrique pour le suivi des crues de la Camandre.

Vote : adopté à l'unanimité

A.V.S.A. (association varoise de secours des animaux) – Renouvellement de la convention

La délibération vise à approuver la convention avec l'AVSA dont la prestation consiste à recevoir en fourrière les chiens en état d'errance ou de divagation retrouvés sur le territoire de la commune de Tourrettes.

Vote : adopté à l'unanimité

Convention de partenariat avec le conseil départemental pour le développement de la lecture publique

La délibération vise à approuver la convention de partenariat avec le conseil départemental pour le développement de la lecture publique

Vote : adopté à l'unanimité



Attribution du marché SIVAAD 2025-2026 – Fourniture de denrées alimentaires issues de l'agriculture conventionnelle, biologique et en circuit-court, direct producteurs

La délibération vise à approuver les pièces du marché, le détail et le montant de chaque marché suivant le tableau annexé à la délibération.

Vote : adopté à l'unanimité

Acquisition Ferme du Jas Neuf - Actualisation

La délibération vise à approuver l'acquisition des parcelles B n°13, 14, 34 et 35 d'une superficie de 4.592m² pour un montant de 22.000 €.

Vote : adopté à l'unanimité

Copropriété les Jardins de Manon – Vente d'un garage – Acte administratif

La délibération vise à confier la rédaction de l'acte au bureau d'études TPF Ingénierie.

Vote : adopté à l'unanimité

Réfection escaliers – Atelier sis 41 Grande Rue – Avenant n° 1

La délibération vise à valider l'avenant n°1 du marché pour la réfection des escaliers, à hauteur de 1.443,60 € TTC.

Vote : adopté à l'unanimité

Extension du parking du Boudoura – Avenant n°1

La délibération vise à valider l'avenant n° 1 du marché pour l'extension du parking du Boudoura, à hauteur de 5.616,00 € TTC.

Vote : adopté à l'unanimité

Modification du tableau des effectifs du personnel communal

La délibération vise à approuver la modification du tableau des effectifs du personnel communal.

Vote : adopté à l'unanimité

Création d'un emploi fonctionnel de directeur général des services

La délibération vise à créer un emploi fonctionnel de directeur général des services, à compter du 1^{er} février 2025.

Vote : adopté à l'unanimité



Régime indemnitaire global applicable au sein de la commune de Tourrettes (RIFSEEP, IHTS, primes liées aux fonctions)

La délibération vise à abroger les précédentes délibérations et à approuver les dispositions de celle-ci.

Vote : adopté à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h00.

Le secrétaire de séance,

Sylvie ALLEG



Le Maire,

Camille BOUGE